

**Assemblée générale**

Soixante-huitième session

Conseil économique et social

Distr. générale
21 novembre 2013
Français
Original : anglais

Documents officiels

Assemblée générale
Deuxième Commission
33^e séance

Conseil économique et social
52^e séance

Compte rendu analytique de la réunion conjointe de la Deuxième Commission et du Conseil économique et social sur « L'avenir de l'emploi : le monde du travail en 2030 »

Tenue au Siège, à New York, le vendredi 8 novembre 2013 à 10 heures

Coprésident : M. Diallo (Président de la Deuxième Commission) (Sénégal)

Coprésident : M. Sajdik (Vice-Président du Conseil économique et social) (Autriche)

Sommaire

Déclarations liminaires

Présentateurs : M. Raymond Torres (Organisation internationale du Travail)
M. Paul De Civita et M. Peter Padbury (Horizons de politiques Canada)
M. Marcio Pochmann (Économiste à l'Institut d'économie et professeur à l'Université d'État du Campinas, Brésil)
M^{me} Barbara Birungi (Women in Technology, Ouganda)

Animateurs : M. Adam Greene (United States Council for International Business)
M. Peter Bakvis (Global Unions, Washington)

Observations de clôture

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent être signées par un membre de la délégation intéressée, adressées dès que possible au Chef du Groupe du contrôle des documents (srcorrections@un.org) et portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org/>).

13-55471X (F)



Merci de recycler



La séance est ouverte à 10 h 15.

Déclarations liminaires

1. **M. Diallo** (Coprésident) dit que l'économie mondiale évolue rapidement, bouleversant l'équilibre du pouvoir et les perspectives de développement, souvent avant même qu'on ait le temps de faire le point de leurs conséquences. Les facteurs technologiques, démographiques et financiers modifient le monde du travail, conduisant à des changements risqués mais prometteurs sur le plan social. La « révolution numérique », notamment l'impression 3-D (tridimensionnelle), apportera de nouvelles perspectives économiques et facilitera l'entreprise individuelle au cours des 20 prochaines années. Les pays développés et les pays en développement subiront différemment les conséquences de cette évolution. Plus de 470 millions de nouveaux emplois devront être créés entre 2015 et 2030 pour remédier aux effets de la crise financière et absorber l'accroissement de la population mondiale en âge de travailler. La formation et l'emploi des jeunes seront d'importance critique pour éviter une nouvelle fracture numérique entre ceux qui ont appris les nouvelles technologies et ceux qui ne les posséderont pas.

2. Le progrès social devrait accompagner le progrès technologique. La révolution numérique doit être prise en compte dans la formulation du programme de développement pour l'après-2015 et dans la confection des politiques nationales, régionales et internationales de façon à garantir à tous un emploi décent et réduire l'inégalité.

3. **M. Torres** (Organisation internationale du Travail – OIT) dit qu'il est extrêmement difficile de prédire les tendances qui caractériseront le monde du travail, et que pourtant quelques grandes tendances peuvent et doivent être interprétées au mieux. D'abord, le monde du travail profitera des dividendes de l'amélioration de l'éducation et des changements démographiques. En 2030, une meilleure formation des travailleurs, allant de pair avec une réduction des taux de fécondité se traduira par une augmentation des effectifs de la classe moyenne, en particulier dans les pays en développement. Deuxièmement, de nouvelles technologies, en particulier la numérisation, continueront à se propager, facilitant l'insertion économique des travailleurs dans le monde; c'est un facteur déterminant de l'émergence des pays du Sud. Troisièmement, le progrès social se poursuivra, se

manifestant par une plus grande conscience de l'importance de la parité hommes-femmes, notamment sur le lieu de travail. La reconnaissance de l'importance des droits exercés sur le lieu de travail est illustrée par le nombre grandissant d'accords commerciaux comportant des dispositions précises tendant à améliorer l'exercice des droits des travailleurs.

4. Cependant, de plus en plus il existe un hiatus entre ces grandes tendances qui sont positives et la situation pratique du monde du travail. De plus en plus, le travail se caractérise par l'inégalité et l'instabilité. Les liens entre l'entreprise et les travailleurs continueront à s'affaiblir : les contrats sont souvent de très courte durée, les taux de chômage et de sous-emploi sont très élevés, et un nombre grandissant de travailleurs hautement qualifiés ne peuvent trouver l'emploi correspondant à leur potentiel. Les entreprises elles-mêmes se trouvent aux prises avec l'incertitude. Les profits ont bien augmenté dans le monde, mais la croissance parallèle prévue des perspectives d'investissement et d'emploi ne s'est pas matérialisée. La discordance grandissante entre les compétences et les emplois disponibles touchent spécialement les jeunes, en particulier en Afrique subsaharienne et en Amérique latine. Les diplômés ont du mal à trouver le type d'emploi qu'ils s'attendaient à trouver quand ils sont entrés dans l'enseignement supérieur.

5. Les nouvelles technologies modifient la nature du travail. La virtualisation du lieu de travail estompe les frontières entre la vie personnelle et le travail. Les relations entre l'entreprise et les travailleurs évoluent aussi : bien souvent, les employés ne connaissent pas personnellement leur employeur, ou même qui il est.

6. L'inégalité de revenus s'aggrave dans beaucoup de régions du monde. La tendance vient d'en haut, car les plus riches tendent à s'enrichir encore. Et surtout, la mobilité sociale est en péril, en particulier dans les pays développés. Les jeunes ne peuvent plus s'attendre à mieux vivre que leurs parents. La cohésion des sociétés démocratiques tient à l'existence d'un contrat social en vertu duquel l'individu confie au gouvernement des responsabilités et accepte les décisions que celui-ci prend en son nom. Ce contrat social est actuellement menacé par la conjugaison du chômage des jeunes et du manque de mobilité sociale.

7. Il faut remettre en question le système de définition des politiques. Les technologies nouvelles et

l'intégration internationale créent à la fois des possibilités et des difficultés d'ajustement. Le processus de destruction créatrice propre au système capitaliste veut que l'inégalité crée une incitation à travailler, à investir et à prospérer. De plus en plus, isolément, les pays ne peuvent garantir que ce processus de destruction créatrice amène bien de nouveaux emplois et une amélioration du lieu de travail. Les institutions nationales qui existent pour porter les profits à leur maximum, faciliter les transitions et redistribuer les gains demeureront importantes : parmi elles figurent une réglementation contre les monopoles; des organismes publics chargés de lutter contre la corruption; des institutions de négociation collective sur les marchés du travail et de dialogue social entre les employeurs et les travailleurs; une réglementation financière qui cherche à orienter l'épargne tant dans le système de crédit que vers l'investissement productif; le système fiscal et le système de protection sociale. Cependant, l'intégration internationale affaiblit la capacité d'un pays donné de créer et de renforcer ces institutions qui ont pourtant un rôle vital à jouer dans l'avènement d'un monde du travail le meilleur possible. La communauté internationale a donc une marge de manœuvre pour faire converger les forces afin de garantir que les perspectives nouvelles profitent bien aux travailleurs.

8. La coopération internationale, facilitée par les Nations Unies, sera d'importance critique pour remédier aux défaillances des politiques nationales. Dans certains domaines, les stratégies nationales seraient le moyen le plus efficace mais dans d'autres (par exemple s'agissant de l'amélioration du système financier international), c'est une réponse internationale qui est la plus indiquée. Deux types de monde du travail sont possibles en 2030. Selon un premier modèle, les tendances présentes se poursuivraient et aggraveraient la discordance parmi les nombreuses perspectives ouvertes par la nouvelle technologie et augmenteraient l'incertitude et l'inégalité dans le monde du travail. La société se caractériserait par une augmentation du sous-emploi et par la frustration, puisqu'une population plus instruite n'aurait pas accès aux emplois de haut niveau, que le chômage des jeunes et l'inégalité sociale seraient aggravés. Une telle situation serait peut-être gérable dans les pays en développement mais ne serait pas viable à terme d'un point de vue social, en particulier dans les pays développés. D'autres modèles impliquent un effort coordonné pour remédier aux défaillances

mondiales des politiques et renforcer les normes internationales du travail. L'initiative de l'OIT tendant à étendre le socle de protection sociale à l'échelle mondiale est donc importante. Ces changements rendront le monde du travail plus stable, favorable à un travail décent et plus propice à la mobilité sociale.

9. **M. De Civita** (Horizons de politiques Canada), parlant par lien vidéo depuis le Canada et accompagnant son exposé de diapositives numériques, dit que l'association Horizons de politiques Canada offre une assistance aux organisations du secteur public de haut niveau pour faciliter les prévisions. Cette association ne participe pas elle-même à l'élaboration des politiques et ses vues ne représentent pas nécessairement celles du Gouvernement canadien.

10. Au cours des 10 à 15 prochaines années, on verra déferler quatre vagues de technologies nouvelles : les technologies numériques, les nanotechnologies, les biotechnologies et les neurotechnologies.

11. **M. Padbury** (Horizons de politiques Canada), parlant par téléphone depuis le Canada et accompagnant son exposé d'une présentation de diapositives numériques, dit que les gens, pour l'essentiel, n'ont pas pris conscience du changement technologique et tendent à sous-estimer le rythme auquel les nouvelles technologies pourraient affecter le monde du travail. L'intelligence artificielle, les analyses de données, la robotique, l'impression tridimensionnelle et la biologie synthétique figurent parmi les technologies qui entraînent le changement.

12. L'intelligence artificielle est utilisée pour créer des dispositifs ayant une certaine capacité de raisonner, de reconnaître et de communiquer et, de plus en plus, la capacité de déplacer des objets. Ainsi, Siri, d'Apple, et les voitures à conduite automatique sont des exemples déjà existants de cette application. L'intelligence artificielle automatise les tâches de routine, améliore l'efficacité et réduit les coûts. La rapidité et l'échelle de sa propagation font que ce phénomène pourrait entraîner des perturbations très profondes, en particulier dans le secteur des services.

13. L'intelligence artificielle sert à analyser d'énormes bases de données, dans ce qu'on appelle l'analytique de données, qui traite un torrent de données et peut produire une profusion d'informations au sujet de populations nombreuses mais aussi sur le comportement des individus. L'un des meilleurs exemples qu'on puisse donner est la capacité de

Google de cibler la publicité sur la base du comportement de l'utilisateur. Les capteurs sont un développement important. Le téléphone Apple compte environ 20 capteurs, qui fournissent des informations aux consommateurs au sujet de leur propre vie. Ces capteurs et l'analytique des données peuvent avoir d'énormes incidences dans le secteur des soins de santé. Des entreprises élaborent déjà une technologie du « laboratoire sur une puce ». Il existe déjà une machine capable de diagnostiquer quatre types de cancer à partir d'une seule goutte de sang. Des entreprises fabriquent déjà des puces taille USB qui peuvent prendre une goutte de sang et, une fois insérées dans un ordinateur, accomplissent des centaines de tests sur ce sang et donnent des informations sur l'état de santé générale du sujet. Ces puces peuvent également interpréter des données relatives à une population plus nombreuse afin d'accroître la précision des diagnostics. Par exemple, si le sujet a un rhume et que 40 % de la population de la zone où il se trouve a la grippe, le diagnostic plausible est celui de grippe. Cette technologie améliorerait considérablement la qualité du diagnostic et donc la médecine préventive dans les dix prochaines années.

14. Les prix des robots diminuent rapidement; les robots sont déjà largement utilisés dans l'industrie manufacturière et de montage. Dans un avenir proche, ils pourraient exercer les fonctions de réceptionniste, s'ils sont dotés d'un logiciel de pointe de reconnaissance des visages; celle de soignant et même de chirurgien. En particulier, les robots ont le grave potentiel de perturber le secteur des services.

15. Certains ont méconnu le potentiel de l'impression tridimensionnelle, car les imprimantes 3-D disponibles ne pouvaient alors utiliser que deux types de plastique. Cependant, les secteurs de l'automobile et de l'aéronautique utilisent déjà des modèles beaucoup plus complexes qui peuvent imprimer dans 26 matériaux différents (dont l'argent) à une précision de cinq nanomètres, ce qui permet ainsi de produire des composants électroniques. L'impression tridimensionnelle robotisée travaille à partir de fichiers numériques et permet une personnalisation très poussée de l'objet fabriqué. Les vêtements, les meubles peuvent déjà être « imprimés », et l'industrie pharmaceutique explore actuellement cette technique. Comme l'impression tridimensionnelle change l'économie et la localisation de l'industrie manufacturière, il est possible qu'une grande partie de cette industrie

revienne d'Asie en Amérique du Nord. De plus en plus les chaînes de valeur sont numérisées.

16. La biologie synthétique est l'application de l'ingénierie à la biologie. Les chercheurs combinent des chromosomes pour former des blocs biologiques qui sont assemblés en une chaîne d'ADN, insérés dans des levures ou des virus pour construire un nombre très remarquable de choses différentes. Des organismes vivants peuvent ainsi produire des produits chimiques plus efficacement et de façon plus sûre que presque tous les autres procédés existant actuellement. Ce procédé peut être automatisé. Il peut modifier complètement le secteur des ressources : les produits alimentaires, les combustibles, l'industrie minière, la foresterie, l'industrie pharmaceutique seraient tous affectés. La biologie synthétique est également utilisée pour développer l'acier biologique.

17. Au cours des 10 à 15 prochaines années, ces technologies augmenteront la productivité, déplaçant ainsi les emplois. Cependant, ce changement offrira aussi de nouvelles possibilités : l'impression tridimensionnelle et la biologie synthétique commenceront à modifier l'économie, la localisation de l'industrie manufacturière et l'extraction des ressources. Des pays dépourvus de ressources naturelles pourraient ainsi en produire. Des pays sans potentiel manufacturier deviendraient capables de participer en amont aux filières de production manufacturière en concevant des produits, en les commercialisant et en évaluant les besoins. L'industrie manufacturière est en fait la phase des chaînes de valeur qui ajoute le moins de valeur. Les travailleurs peu qualifiés et ceux qui sont très qualifiés seraient les uns et les autres affectés par cette évolution. Les gens devront apprendre à travailler avec ces nouvelles technologies pour trouver, garder ou inventer leur emploi. Cette transition est grosse de perturbations, mais offre aussi d'importantes perspectives aux individus, aux entreprises et aux gouvernements.

18. Dans l'avenir proche, le nombre d'emplois traditionnels va diminuer tandis que le travail à temps partiel et le travail indépendant progresseront. De nouvelles compétences deviendront nécessaires; en particulier il faudra savoir comment travailler avec l'intelligence artificielle et les moyens d'analyse des données. Les articles produits à une échelle internationale pourront désormais être personnalisés, pour une consommation de plus en plus locale, par des

travailleurs tirant l'information nécessaire d'un fichier numérique. Sur Internet, les employeurs seront à la recherche d'individus, partout dans le monde, ayant les qualifications demandées pour un emploi particulier et des individus (des travailleurs virtuels) s'offriront pour le marché du travail en ligne. Le modèle de la chambre de compensation virtuelle est à la base d'une nouvelle économie, et cela aura des incidences énormes pour la politique sociale et économique. En ce qui concerne l'immigration par exemple, les travailleurs qualifiés n'auront plus nécessairement besoin de quitter leur pays pour participer à l'économie d'un autre pays.

19. **M. Pochmann** (Économiste à l'Institut d'économie et professeur à l'Université d'État de Campinas, Brésil), dit que le monde du travail dans les pays en développement sera affecté par la relation entre le travail et la vie, mais aussi par la race. La dynamique du capitalisme évolue. Les pays doivent prendre des décisions en connaissance de cause concernant les chaînes mondiales de production.

20. Les entreprises d'un pays donné peuvent compromettre la marge de manœuvre des politiques nationales et retentir sur la qualité de l'emploi. La mobilité horizontale et verticale des travailleurs est particulièrement importante. La journée de travail s'allonge et le lieu de travail évolue, en partie sous l'effet des technologies de l'information et des communications (TIC). De plus en plus, on travaille à domicile et ailleurs, mais il arrive souvent que les conditions de travail ne soient pas adéquates.

21. L'allongement de l'espérance de vie moyenne et de nouvelles exigences en matière d'éducation et de formation professionnelle signifient que les femmes se heurtent de plus en plus à des problèmes sur le lieu du travail. Bien que le niveau d'éducation des femmes s'élève, leur rémunération demeure inférieure à celle des hommes. Comme les taux de fécondité des femmes blanches diminuent, la composition de la population change. La population non blanche augmente en nombre, ce qui aboutit à une discrimination raciale dans le monde du travail et à un affaiblissement des salaires des travailleurs non blancs.

22. À l'avenir, le travail deviendra précaire. Un excès de travailleurs se faisant concurrence pour l'obtention d'un travail décent va créer un nouveau paradigme mondial du travail. Il faut donc adopter de nouvelles politiques nationales et internationales de l'emploi. Le passage à l'économie de services n'est pas compatible

avec un retard de l'entrée des jeunes dans le marché du travail et est donc lié aux problèmes de l'enseignement supérieur. Les nouvelles technologies offrent la possibilité de réduire le temps consacré au travail, en particulier aux formes de travail traditionnelles. Dans les pays en développement, il devient de plus en plus important de concevoir des politiques d'aide aux plus vulnérables. Une nouvelle majorité politique, capable, doit prendre l'initiative de modifier les tendances prédominantes macroéconomiques et celles du travail. Un débat social, démocratique, efficace et transparent est nécessaire pour résoudre, dans les pays en développement, les nouveaux problèmes de l'emploi.

23. **M^{me} Birungi** (Women in Technology, Ouganda) dit que comme l'Afrique ne progresse pas au même rythme que le reste du monde, l'impact de la technologie numérique et de l'intelligence artificielle y sera très différent. Étant donné le taux de chômage très élevé actuellement dans le continent africain – par exemple, 82 % des Ougandais sont au chômage –, l'avènement des nouvelles technologies aura plus vraisemblablement des conséquences négatives si les gouvernements africains ne prennent pas un certain nombre de mesures. Les emplois traditionnels disparaissent rapidement, et pourtant l'éducation, en Afrique, ne s'est pas adaptée au nouveau marché de l'emploi. Ainsi, à l'échelle mondiale les Africains sont défavorisés par rapport aux étrangers, car ils n'ont pas les compétences nécessaires pour remplir les emplois disponibles. Le lieu de travail étant de plus en plus virtuel, les entreprises recruteront plus vraisemblablement des étrangers pour remplir les emplois que les Africains ne peuvent pas occuper. Le chômage augmentera si les gouvernements ne réforment pas les systèmes d'enseignement.

24. Cependant, les technologies nouvelles sont susceptibles d'améliorer la qualité du travail. C'est pourquoi les systèmes d'éducation, en Afrique, doivent être complètement refondus, il faut repenser entièrement l'enseignement et encourager la formation aux technologies de l'information et des communications ainsi que l'entreprise informatique, aider les étudiants à créer leurs propres emplois et offrir une formation continue, même après la fin de l'enseignement scolaire. Il ne suffit pas de distribuer des ordinateurs dans une école si les enseignants ne sont pas assez qualifiés. La théorie doit être remplacée par une pratique, constamment mise à jour, dans la formation technique et professionnelle. Pour aller au-

delà de la formation de base à Microsoft l'étudiant doit apprendre la codification et la programmation pour aider à réduire les déficits de connaissances en Afrique. Du fait, en partie, du taux de fécondité élevé de l'Ouganda, qui est de six enfants par femme, le pays ne pourra pas sortir de la catégorie des pays en développement en 2030 si sa jeunesse n'y est pas préparée de façon adéquate.

25. De plus, en Afrique, les filles et les femmes se heurtent à de nombreux obstacles concernant l'éducation; il est rare qu'elles puissent aller au-delà des sept années d'école primaire et même terminer le cycle primaire, car leur société leur inculque qu'elles sont inférieures aux hommes. Les politiques de l'emploi doivent être favorables aux femmes et égaliser les chances dans l'emploi. De nombreuses femmes diplômées du troisième cycle n'ont pas d'emploi ou sont sous-employées et sous-payées, ce qui finit par les obliger à se marier pour assurer leur stabilité financière. Les gouvernements africains devraient s'attacher à éliminer les obstacles qui empêchent les filles de poursuivre leurs études et créer des perspectives d'emploi dans l'activité économique. Il faut pour cela former les femmes pour leur donner les compétences leur permettant de remplir les mêmes emplois que les hommes, mais aussi améliorer leur confiance en elles pour les amener à créer leurs propres emplois. Si les normes actuelles sont maintenues, la situation sera bien pire en 2030.

26. Elle appelle de ses vœux la création pour les femmes africaines d'un pôle de technologie et d'activités commerciales qui serait centré sur la formation, l'acquisition de compétences pratiques et la confiance en soi. Les autorités et les parents doivent modifier leur façon de voir les enfants : ils doivent être à l'écoute des jeunes, les aider. La jeunesse africaine doit participer au choix des politiques, car elle seule peut exprimer quelles capacités d'action sont nécessaires pour être préparée à affronter le monde moderne avec les capacités d'action voulues. En fait, la vieille tradition de l'apprentissage fonctionne mieux, en Afrique, que l'actuelle pratique consistant à enseigner une théorie dans une salle de classe.

27. L'introduction de nouvelles technologies accroîtra sans doute la corruption en Afrique si les travailleurs ne sont pas assez qualifiés pour occuper de nouveaux emplois à fort contenu technologique. Par exemple, certains travailleurs risquent d'accepter des pots de vin pour joindre les deux bouts. Il faut investir

en Afrique, mais il faut également laisser les Africains investir dans leur propre capital humain. Les entreprises des pays développés devraient, au lieu d'importer d'Afrique de la main-d'œuvre qualifiée, former des Africains sur place, écouter ce qu'ils ont à dire et leur montrer quelles perspectives peuvent s'ouvrir à eux grâce à la technologie. L'Afrique est encore une terre vierge pour la technologie et l'expérimentation, mais elle n'évolue pas au même rythme que le reste du monde. Une formation continue serait la condition à remplir pour ne pas prendre du retard sur la révolution technologique.

28. **M. Diallo** (Coprésident), reprenant à son compte plusieurs des remarques de M^{me} Birungi, dit que pourtant il y a en Afrique de nombreuses situations très différentes. La fracture numérique est certainement un obstacle à franchir, mais il n'est pas aussi pessimiste qu'elle. Au Sénégal, les TIC représentent actuellement en importance le deuxième secteur de l'économie. Chaque jour de nouvelles entreprises sont créées dans ce secteur. Il y a bien des problèmes, en particulier s'agissant de la discrimination à l'égard des femmes, mais le potentiel de développement et de croissance est sans doute plus grand en Afrique qu'ailleurs dans le monde.

29. **M. Greene** (United States Council for International Business) dit que créer environ 500 millions d'emplois nécessaires dans le monde d'ici à 2030 n'est pas une mince affaire. Pour le milieu des entreprises, cependant, c'est presque toujours la situation nationale qui l'emporte sur les objectifs mondiaux, en raison de l'importance de l'infrastructure, des capacités, de l'ensemble des compétences et de la gouvernance propres aux pays concernés. Un vaste débat mondial est certes utile pour fixer des objectifs à atteindre, mais c'est toujours dans le contexte national que se décide l'application réelle. L'Histoire montre que des pays ayant les mêmes conditions démographiques, caractéristiques géographiques et bases de ressources peuvent se développer de façon très différente, car le facteur décisif est la qualité de la gouvernance.

30. Les emplois ne sont pas créés dans le vide, ils le sont par les entreprises. Il faut donc que le climat opérationnel soit propice à la création de petites et moyennes entreprises, car ce sont elles qui emploient la majorité des travailleurs, dans tous les pays, quel que soit le niveau de développement atteint. Les entreprises multinationales, en dépit de leur niveau élevé de

production et de revenu, n'emploient en fait que très peu de monde, en pourcentage. Le Programme de l'OIT pour l'entreprise durable et les rapports publiés par la Banque mondiale sous le titre *Doing Business* offrent un cadre pour une bonne gouvernance, le respect de la légalité, la lutte contre la corruption, l'égalité des deux sexes devant la propriété, la souplesse du marché du travail, l'infrastructure, l'éducation et le développement des compétences pratiques. Une réglementation efficace – ce qui ne veut pas dire une absence totale de réglementation – est essentielle. Le secteur privé présente de vastes possibilités d'aide au développement, mais c'est surtout aux autorités qu'il appartient de créer des conditions initiales favorables.

31. Le meilleur indicateur d'un environnement de travail médiocre est l'existence d'une vaste économie informelle, car celle-ci révèle combien le secteur privé contourne la réglementation officielle et une bureaucratie excessive, et amène ainsi l'État à perdre une fraction importante des recettes publiques. Pour remédier au problème de l'économie informelle, il faut donner à chacun la possibilité d'exercer ses droits sur sa terre et ses actifs, et ce serait là une étape essentielle vers l'élimination de la pauvreté, car cela dégagerait une vaste réserve de capital. L'économie informelle n'est pas une forme de capitalisme, c'est simplement une forme d'économie monétaire.

32. Il est d'accord avec plusieurs des orateurs précédents au sujet de l'actuelle transformation de l'éducation et de la formation pratique, et il souligne que l'accès de tous à l'éducation doit être garanti aussi bien aux filles qu'aux garçons. Aucun pays ne peut se développer s'il ne valorise pas 100 % de son potentiel intellectuel. Les compétences nécessaires pour occuper de nouveaux emplois dans les pays développés évoluent radicalement, puisqu'il faut passer des qualifications manuelles de routine à des compétences interpersonnelles nouvelles. La question n'est pas simplement de savoir ce qui est enseigné et à qui, mais aussi de savoir comment enseigner ces nouvelles compétences. Plutôt que de s'appuyer sur l'apprentissage mécanique, l'éducation devrait adopter une démarche fondée sur le travail d'équipe, favorisant la créativité et la réflexion critique.

33. Les jeunes doivent également être encouragés à occuper très tôt un emploi, aussitôt après l'école de préférence. Il est important en effet qu'ils apprennent comment acquérir des compétences d'entreprise et

comprendre comment le travail est rémunéré. Les jeunes qui attendent d'être diplômés de l'université pour trouver un premier emploi sont sérieusement désavantagés.

34. **M. Bakvis** (Global Unions, Washington) est de façon générale en accord avec l'analyse de l'OIT concernant le potentiel énorme des nouvelles technologies mais également les impacts négatifs possibles du dividende démographique. Il examine les moyens qu'emploient les syndicats pour tenter de résoudre certains des problèmes mentionnés. Les risques sont nombreux, mais l'évolution de l'environnement de travail présente également de nombreuses perspectives nouvelles qui appellent l'adoption d'un nouveau type, plus actuel, de formation professionnelle. Dans beaucoup de pays, les syndicats participent à des initiatives avec les employeurs et les pouvoirs publics pour mettre au point des systèmes efficaces de formation, à l'instar du système de double formation mis au point en Allemagne, qui combine d'une part l'expérience acquise sur le lieu de travail et la pratique, et d'autre part l'enseignement dans les lycées professionnels.

35. L'introduction des technologies vertes ouvrira de vastes perspectives, en particulier à mesure que la communauté internationale choisit un développement peu gourmand en carbone. Les syndicats travaillent avec les employeurs dans beaucoup de pays appartenant au Groupe des 20 pour mettre au point un apprentissage de qualité. On constate cependant plusieurs tendances préoccupantes, comme l'instabilité de l'emploi, son caractère non structuré, et même le sous-emploi. Selon la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), un chiffre essentiel résume la situation : la part du travail dans le revenu mondial est tombée de 62 % en 1980 à 54 % en 2011. Les profits augmentent, mais l'investissement stagne et il y a une tendance permanente à la récession, à une exacerbation de l'inégalité, à la stagnation des salaires et à la multiplication du travail informel. Le travail informel est en progression même dans les pays à revenu intermédiaire, à la seule exception du Brésil où il a diminué grâce à de vigoureuses politiques de protection sociale et à des incitations à la structuration du travail moderne.

36. Il fait observer l'existence d'un décalage entre les possibilités qui se présentent, les conséquences négatives et la capacité des institutions internationales

de répondre à ces conséquences. La tendance fâcheuse tendant à supprimer la réglementation a heureusement été abandonnée, mais plusieurs protections sociales continuent à être compromises. Il n'y a pas actuellement d'institution assez forte pour limiter l'action des monopoles et faire appliquer la réglementation au niveau international. Cependant, le Groupe des 20 a pris une vigueur nouvelle, au niveau international, avec la crise financière mondiale. Le mouvement syndical international est tout à fait satisfait des conclusions des sommets de 2009 du G-20, qui ont pris des mesures pour contrecarrer la crise. En 2010, à peine 18 mois plus tard, cependant, une inversion complète s'est produite, et les partenaires nationaux ont au contraire mis l'accent sur l'austérité et la réduction des déficits. De même, la capacité financière du Fonds monétaire international a quadruplé et pourtant les programmes qu'il met en œuvre dans les pays ont démantelé les organes de négociation collective. Des mécanismes internationaux efficaces pour protéger les droits des travailleurs, renforcer la protection sociale, encourager le dialogue social et édifier des systèmes fiscaux progressifs font malheureusement défaut.

37. **M. Sajdik** (Coprésident) dit que depuis l'essor récent de la technologie, la journée de travail en fait s'allonge. Il est d'accord que l'éducation et la formation sont les conditions d'une réduction des inégalités dans la société et le revenu.

Débat

38. **M. Escalona Ojeda** (République bolivarienne du Venezuela), manifestant sa solidarité avec l'Afrique, dit que les révolutions scientifiques et techniques, et en particulier la révolution industrielle, nécessitent certaines conditions historiques, et notamment une importante accumulation de capital et suffisamment de temps libre pour penser à la science et au développement – ce qui n'était pas possible à l'époque du travail manuel. L'or et l'argent exploités, les esclaves amenés par les pays européens au dix-huitième et au dix-neuvième siècles ont permis l'accumulation de capital, qui à son tour a permis l'industrialisation et le progrès scientifique, ainsi que la colonisation du nouveau monde. Dans les décennies qui ont suivi, le revenu des travailleurs a été très important dans la formation de l'investissement, le développement et la croissance dans le cadre d'un pacte social démocratique, mais le Consensus de

Washington a démantelé ce système et modifié complètement le rôle des banques. Celles-ci, qui fonctionnaient comme intermédiaires, ne s'occupent plus d'investissement productif mais uniquement d'investissement spéculatif. Cela permet une accumulation excessive de capitaux financiers en dehors et au-delà de l'économie réelle. Comme une répartition inégale de la richesse est une condition nécessaire du développement de la science et la technologie, une telle évolution suscite la crainte et crée des vulnérabilités au sein même du consensus démocratique.

39. Une autre évolution concerne le droit à la confidentialité. Alors que celle-ci était une condition fondamentale du capitalisme, il est de plus en plus difficile d'assurer le respect des droits de l'individu. Un type nouveau d'esclavage des travailleurs reparaît aux États-Unis : pour assurer l'accumulation du capital, on détruit les libertés individuelles, ce qui marque la réapparition du malthusianisme, comme cela s'est souvent produit après de grandes catastrophes ou des guerres.

40. **M^{me} Bibalou** (Gabon), parlant au nom du Groupe des États d'Afrique, dit que l'emploi productif et le travail décent sont indispensables pour éliminer la pauvreté, réduire les inégalités et assurer la stabilité politique et que ces notions doivent figurer au centre d'une action et de processus mondiaux. Un programme de développement pour l'après-2015 donnant la priorité à la création d'emplois productifs, en particulier pour les jeunes, est d'une extrême importance pour le Groupe africain. Ce programme devra assurer que la forte augmentation des effectifs de jeunes Africains se traduise bien par un dividende démographique en renforçant la capacité des entreprises, en encourageant la création d'emplois décents, bien rémunérés et en facilitant l'accès des jeunes à la finance. Les politiques suivies doivent donc être axées sur la capacité productive que l'on obtient par des moyens de financement adéquats, des investissements, la technologie et le commerce.

41. La révolution numérique offre des possibilités exceptionnelles de stimuler la croissance des petites et moyennes entreprises, et bien souvent ces possibilités restent virtuelles. Les politiques visant à exploiter les possibilités offertes par la révolution numérique doivent intégrer pleinement l'objectif de réduire la fracture numérique, toujours plus large, entre pays développés et en développement.

42. Le Groupe des États d'Afrique est convaincu que la croissance de l'emploi suppose une transformation structurelle de l'économie des pays africains par l'industrialisation, qui augmente la valeur ajoutée et diversifie les économies. L'industrialisation aiderait aussi les pays en développement à résoudre des questions telles que la croissance de l'emploi, le sous-emploi, le caractère informel du travail, la vulnérabilité et les travailleurs pauvres, et à mobiliser des ressources nationales (en créant des richesses et des recettes fiscales) qui puissent être appliquées à la réalisation des objectifs de développement. Les politiques d'éducation et de formation doivent soutenir la transformation économique et préparer les citoyens aux exigences des nouveaux marchés du travail en mettant l'accent sur les femmes et les jeunes. L'éducation ne doit pas se borner à l'enseignement primaire et secondaire mais englober au contraire la formation professionnelle et universitaire. La création d'emplois dans l'agriculture est également essentielle. Les investissements dans le secteur agricole augmenteront non seulement la sécurité alimentaire et amélioreront la nutrition, mais réduiront aussi les inégalités entre populations urbaines et rurales.

43. **M. Zampetti** (Observateur de l'Union européenne) dit que pour l'Union européenne et ses États membres, la priorité est de lutter contre le chômage, en particulier celui des jeunes. Les emplois verts, la protection sociale et la stabilisation économique sont d'autres questions qu'il faut résoudre. Les systèmes de protection sociale doivent être modernisés pour utiliser au mieux les ressources et en accroître l'efficacité et la viabilité. Il faut réunir les conditions optimales pour créer des emplois et pour encourager la croissance et le travail décent, et améliorer la protection sociale. Il existe de vastes possibilités non exploitées de créer des emplois dans le secteur des TIC, des soins de santé et de l'économie verte. Une législation fiable et orientée vers l'avenir doit être adoptée et il faut mieux cibler l'aide publique et l'éducation. Un investissement continu dans l'amélioration des qualifications améliorerait les chances d'être employé et la sécurité des emplois. L'Union européenne prend des mesures pour remédier à l'inadéquation des qualifications grâce à sa plateforme « Panorama européen des compétences », qui donne l'information la plus récente sur les besoins et les offres d'emploi, et les non-concordances constatées en matière de qualifications.

44. **M^{me} Kage** (Allemagne) dit que la Conférence internationale organisée par la Banque mondiale sur le chômage des jeunes sous le titre « Bénéficiaire du dividende démographique » a bien montré qu'il faudrait : disposer de données et d'analyses solides, factuelles; mettre en place des politiques du marché du travail fondées sur le respect des droits et attentes à la parité; organiser un dialogue social et mettre en place une infrastructure solide pour permettre aux femmes et aux filles d'entrer sur le marché du travail; et trouver un bon dosage de qualifications de la main-d'œuvre pour que les entreprises profitent de l'apprentissage entre générations.

45. Elle demande à M. De Civita comment les salaires seront calculés dans un monde où la valeur ajoutée est produite par des robots, des machines et l'intelligence artificielle.

46. **M. Landveld** (Suriname) dit que les scénarios présentés par M. Torres mettent en évidence une contradiction entre deux tendances. D'une part, le secteur privé est censé créer des emplois mais d'autre part, les politiques suivies, par exemple concernant le salaire minimum et les divers régimes de protection sociale, empêchent les gouvernements de le faire. Il se demande comment, dans la pratique, des objectifs aussi différents peuvent être conciliés pour accroître l'emploi et garantir des salaires décents. Les technologies automatisées telles que les robots risquent de mettre au chômage beaucoup de gens. L'aide au secteur privé au moment où il élimine des emplois est une autre contradiction.

47. **M. Padbury** (Horizons de politiques Canada) dit que les nouvelles technologies ne sont pas de la science fiction, elles sont présentes tout le temps et partout. Son organisation offre une sorte de mise en garde précoce à l'intention de ceux qui souhaitent préparer l'avenir. L'emploi et le travail évolueront aussi radicalement que la vie quotidienne au dix-neuvième siècle qui a été transformée par l'industrialisation (la disparition des guichets de banque par exemple est l'équivalent du remplacement du cabriolet tiré par un cheval par l'automobile). La vitesse nouvelle avec laquelle certains emplois disparaissent tandis que d'autres sont créés appelle des mécanismes d'adaptation plus rapides. Il invite la Commission et les membres du Conseil à se demander comment leur vie a été modifiée au cours des dix dernières années et comment ils se sont adaptés aux nouveaux défis. La mondialisation est accélérée par les TIC, de même que

la gestion et la coordination à l'échelle mondiale. Ces changements se poursuivent en amont et en aval de la chaîne de valeur. La création de valeur ajoutée elle-même évolue. Ceux qui comprennent les nouveaux procédés de fabrication et possèdent les compétences pour participer à cette création de valeur ajoutée seront amplement rémunérés.

48. Revenant à la question de l'Afrique, il dit que peut-être la situation sera différente de ce à quoi on s'attend, car les nouvelles technologies permettent de brûler les étapes de manière relativement rapide. Il estime que les téléphones smart seront un moyen, pour les gouvernements des pays en développement, de fournir des services de qualité, nouveaux, en particulier dans le domaine des soins de santé. Cela ne signifie pas que les emplois vont disparaître mais plutôt que de nouvelles perspectives vont s'ouvrir, en particulier du fait de la baisse constante du coût des nouvelles technologies. Le choix est maintenant entre la mise en place d'une nouvelle infrastructure ou la réparation de l'ancienne, et cette dernière solution se révèle de plus en plus coûteuse.

49. **M. Torres** (Organisation internationale du Travail – OIT), répondant aux représentants de l'Allemagne et du Suriname, dit qu'il croit dans la vertu des garanties données à la jeunesse, appliquées avec succès dans certains pays pour faire face au chômage des jeunes. En dehors de mesures bien ciblées, il importe, pourtant, de résoudre les questions systémiques relatives aux relations entre l'éducation et le marché du travail, et améliorer les liens, les partenariats et types d'emploi offerts. Le sous-emploi, l'instabilité de l'emploi, l'emploi non structuré ou informel ont un effet disproportionné sur les nouveaux arrivés sur le marché du travail, en particulier les jeunes et les femmes qui sont des jeunes mères. Le développement des petites et moyennes entreprises est toujours retardé, dans certains pays, du fait de systèmes financiers qui y font obstacle et du cercle vicieux de l'économie non structurée.

50. Il ne voit pas de contradiction entre la nécessité de créer des emplois, notamment dans le secteur privé, et la place faite aux politiques sociales. Les deux politiques ne sont pas contradictoires et doivent se renforcer mutuellement au lieu de s'opposer. La réglementation et la protection sociale ne doivent pas faire obstacle à la croissance et à l'emploi. Moyennant des politiques bien conçues, la nécessité d'une réglementation peut être conciliée avec la croissance et la création d'emplois comme on l'a vu au Brésil, au

Ghana et en République de Corée. Il se demande si les politiques nationales sont suffisantes et il propose que les pays se mettent d'accord entre eux sur une imposition progressive afin de financer les régimes de protection sociale et de partager à l'échelle internationale les pratiques optimales.

51. Répondant au Groupe des États d'Afrique, il dit qu'aucun pays ne peut entretenir son développement sans donner la place voulue à la création d'emplois de qualité. Cela suppose une démarche systémique : il ne s'agit pas seulement de financer certains aspects du développement qui offrent à celui-ci des conditions favorables, mais plutôt de créer des institutions favorables à un emploi de qualité.

52. **M. Bakvis** (Global Unions, Washington) dit que les institutions du marché du travail s'affaiblissent. Les syndicats sont de moins en moins représentatifs. Une stratégie mondiale visant à renforcer à l'échelle nationale et internationale la négociation collective – une stratégie qui idéalement devrait être approuvée par les Nations Unies – est nécessaire pour enrayer la montée du sous-emploi et de l'emploi non structuré, dit informel.

53. Répondant au représentant du Venezuela, il dit que le Consensus de Washington a été un tournant, car il a rendu respectable l'établissement d'un agenda de vaste déréglementation. Cela a posé des problèmes à long terme, et notamment engendré la crise financière de 2008. Il faut donc prendre des mesures pour inverser partiellement cette déréglementation.

54. Répondant au représentant de l'Union européenne, il dit que les taux de chômage très élevés des jeunes dans les pays européens sont dus aux problèmes macroéconomiques de ces pays. Les pays où plus de 50 % des jeunes sont au chômage ont par ailleurs des niveaux de chômage voisins de 25 % en général. Il est important de se souvenir que le nombre des 15-24 ans qui sont activement à la recherche d'un emploi est relativement faible. Les gouvernements doivent soutenir une formation des jeunes visant à trouver du travail, mais la demande globale d'emplois, en particulier dans les pays du sud de l'Europe, est le vrai problème à résoudre.

55. Le problème des salaires qui accusent un retard par rapport à la productivité, soulevé par la représentante de l'Allemagne, est tout à fait sérieux en effet et touche de nombreux pays. Cependant, si bénéfiques que puissent être pour l'entreprise ces

profits par le maintien des salaires à un faible niveau, un taux élevé d'emploi n'est pas viable si les salaires ne sont pas décents et ne permettent pas aux travailleurs d'acheter les articles produits. La stagnation des salaires dans les pays dont l'économie croît conduit à l'inégalité. Les stratégies de croissance entraînée par les exportations sont souvent considérées comme des solutions plus intéressantes que celles d'augmenter les salaires, et elles ont fonctionné dans le cas de certains pays. Cependant, tous les pays ne vont pas avoir en même temps un excédent commercial. Les pays doivent améliorer leur protection sociale et s'assurer que les salaires suivent bien la croissance.

56. **M. Greene** (United States Council for International Business), répondant à M. Sajdik, dit qu'il est contreproductif de classer les emplois en emplois « verts » ou « non verts ». Ainsi, une entreprise qui fabrique des panneaux solaires, par exemple, peut utiliser des produits chimiques nocifs pour l'environnement. Ce qui compte c'est d'améliorer l'efficacité environnementale des emplois dans l'ensemble de l'économie.

57. Sur la question de la marge de manœuvre des gouvernements, pour leur permettre de créer des politiques économiques et du travail qui soient viables, il dit qu'il ne semble pas exister d'obstacle à la marge de manœuvre des gouvernements qui souhaitent suivre des objectifs nationaux. Bien souvent, les gouvernements se sont dotés de politiques qui sont contraires aux intérêts des entreprises. Le patronat ne considère par nécessairement la fixation d'un salaire minimum ou l'augmentation de ce minimum comme contraire à ses intérêts. Par contre, il n'est pas essentiel de fixer un salaire minimum : l'Allemagne n'en a pas et pourtant dans ce pays les salaires sont excellents et la productivité élevée.

58. Les pays où une fraction importante de l'économie n'est pas structurée doivent offrir aux travailleurs des incitations pour qu'ils entrent dans un système structuré. En effet, il est inutile pour un gouvernement de suivre des politiques de l'emploi si l'essentiel de l'activité économique a lieu en fait en dehors de ce système. Une réglementation relative à l'environnement, à la fiscalité, à la protection sociale ou au salaire minimum est impossible à appliquer en pareil cas. Les gouvernements doivent consentir un énorme effort systémique pour attirer les travailleurs vers l'économie structurée – de façon à rendre plus

facile et plus intéressante la création d'une entreprise légale plutôt qu'une entreprise illégale.

59. En ce qui concerne l'évolution du monde du travail, il dit que non seulement les catégories d'emploi évoluent, les emplois eux-mêmes changent. Des compétences analytiques, interpersonnelles et créatives sont de plus en plus importantes, et l'innovation humaine est décisive.

60. Les gouvernements ne se trouvent pas face à des obstacles qui les empêcheraient de choisir une politique de marché du travail qui leur conviendrait. Dans la plupart des pays, la législation et la réglementation sont en vigueur; ce qu'il faut combler, c'est le décalage entre celles-ci et la situation réelle. Les accords commerciaux soutiennent l'application de lois et de normes mais ne font pas partie intégrante du processus. Du point de vue du patronat, l'application à l'échelle nationale du droit du travail est hautement souhaitable. En l'absence de l'application effective de ce droit au niveau national, ce sont des entreprises privées d'inspection des entreprises qui apparaissent dans certains pays, ce qui signifie que les entrepreneurs doivent organiser et payer ces inspections en dehors de leur travail de direction d'entreprise.

Remarques de clôture

61. **M. Sajdik** (Coprésident) dit que la rapidité du progrès technologique et de la mondialisation de la production va affecter considérablement l'emploi dans tous les pays. Les stratégies de développement doivent comporter en priorité la lutte contre le chômage, en particulier chez les jeunes, en mettant l'accent sur l'éducation et l'expansion du système de protection sociale. Les gouvernements doivent se doter de politiques incitant à développer des secteurs fortement créateurs d'emploi et à former les jeunes, notamment les femmes, aux compétences nécessaires pour travailler dans ces secteurs.

62. L'Assemblée générale et le Conseil économique et social devraient examiner les liens étroits entre l'emploi et l'éducation, et entre la réduction de la pauvreté et le développement durable au moment où ils vont définir le programme de développement pour l'après-2015. Cette collaboration, qui devrait se poursuivre en étroite interaction avec l'OIT, devrait conduire à des progrès appréciables.

La séance est levée à 13 heures.